L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 JUILLET 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $15; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION HEBDOMADAIRE
Paraissant le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 de la carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 par carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces courantes, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, tout escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les Notices Nécrologiques paieront la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées jusqu'à contre-ordre.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLÉANS:
VENDREDI MATIN, 31 JUILLET.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRÉSIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Électeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Féliciana.
ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Électeurs de District:

1er District Congressionnel	....	A. SAMBOLA.
2me "	"	M. B. BRADY.
3me "	"	A. S. HERRON.
4me "	"	A. DeBLANC.
5me "	"	M. D. COLEMAN

Remplaçants:

1er District Congressionnel	......	T. P. SHERBURNE.
2me "	"	GEO. W. RACE.
3me "	"	J. H. KENNARD.
4me "	"	E. N. CULLUM.
5me "	"	W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par Hoffmann, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, "notions," etc.

Par Louis Stern & Bros, au No 36 de la rue du Camp—500 caisses bottes, souliers et brodequins.

Achetez vos ... chez M. Ernest Turpin, 23 Vieille-Levée.

Chaussures à l'encan—MM Louis Stern & Bros, encanteurs, vendront aujourd'hui 31 juillet, à 10 heures du matin, rue du Camp No 36—500 caisses de bottes, souliers et brodequins, bottes pour hommes, femmes et enfants. Ce stock, immense et varié et tout récemment importé des fabriques du Nord, convient admirablement au commerce de la ville et de la campagne, et nous appelons sur cette grande vente l'attention spéciale des marchands. Voyez l'annonce.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

Le privilége de l'imprimeur d'Etat.—La loi, dont nous avons publié hier les principales dispositions, fixe à une piastre par carré le taux des insertions qui seront faites dans le journal officiel pour le compte de l'Etat ou de la ville, mais elle ne fixe aucun taux pour les insertions judiciaires, de sorte que le propriétaire du journal officiel peut réclamer pour le prix de ces insertions dix, vingt, cent dollars ou plus par carré, si cela lui convient. C'est là un détail qui nous avait échappé jusqu'à présent.

Willis Rollins.—Le major Austin, président du club "Constitution," annonce dans nos colonnes que Willis Rollins, l'orateur de couleur de Bâton-Rouge, haranguera ses concitoyens de couleur de la Nlle-Orléans, ce soir, à 7 heures et demie, dans la salle du club "Constitution," rue du Canal, No 166. Le meeting aura lieu sous les auspices du club. Les hommes de couleur, disposés à coopérer plutot avec les conservateurs qu'avec les radicaux, sont invités à se réunir à cette assemblée.

Club Constitution.—Ce club a eu hier soir une réunion au théâtre des Variétés, qui était foulé de monde. Des siéges avaient été réservés pour les dames qui les ont occupés en grand nombre. On était venu avec empressement pour entendre les orateurs annoncés dans les journaux, le major James B. Eustis, de la Nlle-Orléans, le colonel John McEnery, d'Ouachita, et le professeur A. Dimitry. Ces trois orateurs ont traité les questions du jour en hommes profondément versés dans la politique de cette époque tourmentée, et tous les trois ont été fort applaudis. Nous n'avons pas besoin de dire que le plus vif enthousiasme a signalé cette réunion, car dès qu'il s'agit de faire une démonstration contre la politique radicale, l'enthousiasme ne manque jamais. Nous prions le club de vouloir bien recevoir nos remerciements pour la brillante sérénade dont il nous a honorés en revenant de la séance.

Collége des Jésuites.—Les examens de fin d'année ont commencé à ce collége le lundi 27 juillet et ont continué le mardi pour se terminer le mercredi 29, par une soirée dramatique et la distribution des prix.

Les élèves du collége ont joué devant une nombreuse assemblée un drame antique, intitulé *Sedecias, The last King of Judah.* Les principaux rôles ont été remplis par MM. T. A. Boland, E. K. Skinner, C. G. Ogden, F. D. Ogden et J. E. Dufour. Bien que le sujet fut un peu ancien, on n'en a pas moins applaudi aux efforts des jeunes acteurs.

Après le drame on a conféré le grade de Bachelier aux élèves Eugène Richardson, Edgar Dufour et Charles G. Ogden. Ce dernier a prononcé le discours d'adieu (valedictory) et nous le félicitons sincèrement sur le fond et la forme de cette composition qui a obtenu un succès mérité. La cérémonie s'est terminée par la distribution des prix, on en trouvera la liste dans un catalogue imprimé destiné à être distribué aux familles.

Le collége des Jésuites compte 189 élèves; il a pour président le révérend père Jourdan, et pour professeurs les pères les plus savants de la Société de Jésus. Les études y sont sérieuses et suivies, aussi le succès de ce collége a-t-il toujours été en augmentant.

Institut St Charles.—Une foule nombreuse d'invités se pressait mercredi soir dans la salle du foyer de l'Opéra pour assister à la soirée musicale et littéraire que devait donner les élèves de l'Institut St-Charles, dirigé par madame Clara Lefranc. Les morceaux de piano et de chant, les récitations, les compositions et les dialogues se sont succédés de façon à varier agréablement les exercices et ont été tour à tour accueillis par les bravos des parents et amis des jeunes filles. Voici le programme de cette intéressante cérémonie:

PREMIÈRE PARTIE:

Galop, exécuté par Miles Annette S. et Alice B.
Marche des Puritains, exécutée par Miles Antonia L. et Cécile C.
Vague d'Amore, (Leduc), exécuté par Mlle Victorine L.
Ballade de Charles VI, chanté par Mlle Octavie C.
L'Africaine, (Duvernoy), exécuté par Mlle Anna G.
La Fille du Régiment, (Beyer), exécuté par Mlle Anna C.
Grand Air de la Reine de Chypre, chanté par Mlle Lilia W.
Unintelligible Language is a Lantern without Light..........Comp. Mlle Amélie D.
Lucrece Borgia, à 6 mains (Flower)
Invitation à la Valse (Weber)
Grande scène de Lucie, chantée par Mlle Marcelina G.
Opening of a School..........Dialogue anglais.

SECONDE PARTIE.

Chœur de Mireille, (Gounod).
Rigoletto, (Rummel), exécuté par Mademoiselle Amélie D.
Cavatine de Robert, chanté par Mademoiselle Marceline G.
Robert d'Evreux, (Rummel), exécuté par Mlle Valentine St-Amand.
Traviata, (Rummel), exécuté par Mlle Eva M.
Duo de la Pie voleuse, chanté par Miles G. et W.
La Vertu fait-elle le Bonheur?—Composition—Mlle Maggie B.
Don Juan, à 6 mains, (Beyer).
Favorite, (O'Kelly), exécuté par Mlle J.
Variation des Diamants de la Couronne, chanté par Mlle M. G.
Fanfare militaire, (Ascher), Mlle M. G.
Testament de Mme Pataud—Dialogue français.

La manière dont les morceaux de piano et de chant ont été exécutés a fait honneur aux professeurs de mérite attachés à l'établissement. Cette charmante soirée a été des plus satisfaisantes pour les familles, pour les élèves, pour les professeurs et pour l'habile directrice de l'Institut St-Charles.

Découverte importante.—M. J. Bruckner nous a montré hier des échantillons de ramie, nettoyée au moyen d'une machine qui a été inventée récemment par un fabricant allemand. Le nettoyage en est parfait, les fils sont longs, soyeux et résistants et sont entièrement dégagés de la matière gomeuse que la ramie présente à l'état brut. Une partie des échantillons est teinte et la couleur est très également répartie. Les planteurs intéressés dans la culture de la ramie peuvent examiner ces échantillons au bureau de M. Bruckner, 194 rue Gravier: ils se convaincront que le problème du nettoyage de ce produit est aujourd'hui résolu.

Mississippi City, 29 juillet 1868.

A Monsieur le Rédacteur de l'Abeille.

Monsieur le Rédacteur,—J'apprends à l'instant que pendant mon absence de la Nouvelle-Orléans, lors des nominations, mon remplaçant négligea de faire illuminer.

Je suis vraiment désolé de cette omission, car depuis mon arrivée en cette ville j'y ai toujours reçu le meilleur accueil, et ne fut-ce que par reconnaissance pour la bienveillance dont la population louisianaise m'a honoré, j'eusse voulu être un des premiers à lui témoigner mon respect et mes sympathies.

Veuillez donc, je vous prie, M. le Rédacteur, être mon interprète auprès de vos lecteurs, pour leur exprimer tous mes regrets et leur donner l'assurance que mon vœu le plus cher est la gloire et la prospérité de l'Etat qui est devenu ma patrie.

Recevez, M. le Rédacteur, mes respectueux hommages.

31 juillet—2t JAS. RYBACK.

Appréciation parisienne sur M. Dunn.—Nous lisons dans le *Figaro*:

Comme le fait remarquer M. J. J. Weiss, la presse parisienne, occupée, de son gré ou malgré elle, à de singulières fadaises, n'a pas donné toute l'attention qu'il mérite à un fait très important:

Un nègre a été nommé lieutenant-gouverneur de la Louisiane, le pays esclavagiste par excellence, un des rares coins de l'Amérique où il y avait une classe ressemblant à l'aristocratie.

Si ce noir sait être impartial, je le tiens pour un grand homme.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu, hier, des journaux français jusqu'au 15 courant. Nous y puisons les nouvelles suivantes:

La moisson est en pleine activité ou même complètement terminée sur une grande partie du territoire. On peut donc dès à présent commencer à enregistrer des résultats acquis. En général, ces renseignements sont encore bien plus satisfaisants qu'on ne pouvait l'espérer.

La vigne continue à donner les plus belles espérances, et l'on peut, dès à présent, compter sur un abondant et excellent produit.

Il résulte d'une lettre émanant d'un habitant du Maroc, originaire d'Alger, et que reproduit ce matin le *Constitutionnel*, que les populations musulmanes du Maroc, épuisées par le choléra, ruinées par des invasions de sauterelles telles qu'on n'en avait pas vues de mémoire d'homme, et par deux années de sécheresse dévorante, se sont trouvées cette année dans une situation horrible et laissent loin derrière elle la misère en Algérie, si grande qu'elle ait été.

D'après cette correspondance, que nous voulons croire exagérée dans sa triste statistique, la faim et l'épidémie auraient enlevé le quart de la population.

M. Mony vient d'être élu dans la 3e circonscription du département de l'Allier, en remplacement de M. Edouard Fould, démissionnaire, par 16,551 voix, sur 17,225 votants. Le nombre des inscrits était de 36,308. Il y a eu 185 bulletins perdus. C'est une nouvelle victoire pour le gouvernement.

Une dépêche de Constantinople, datée du 11 juillet, annonce que le prince Napoléon est parti le même jour pour le mont Athos, d'où il se rendra en Grèce.

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, le prince Napoléon est attendu à Paris le 20 ou le 25 de ce mois. A propos du passage du prince en Grèce, nos informations particulières nous apprennent qu'on fait des préparatifs à Athènes pour le recevoir avec tous les honneurs dus à son rang.

Les journaux français, dit l'*Indépendance belge*, recommencent à parler des négociations qui seraient sur le point d'être engagées ou reprises entre les gouvernements de la France, de la Hollande et de la Belgique, pour la conclusion de nouvelles conventions commerciales et même d'une véritable union douanière. Un journal de cette ville vient, à son tour, de se faire l'écho des rumeurs répandues à ce sujet. D'après des informations particulières, que nous possédons depuis quelque temps déjà et qui viennent de sources fort sérieuses, non seulement les négociations auxquelles on fait allusion seraient réelles, mais elles s'étendraient au delà d'une simple question de relations commerciales, et les choses seraient plus avancées que ne le font supposer les renseignements publiés ces jours derniers, soit en France, soit en Belgique.

Le résultat des élections générales qui viennent d'avoir lieu dans le Wurtemberg pour la composition de la Chambre des députés de Stuttgart est maintenant connu. Parmi les députés nouveaux, neuf seulement sont partisans de la fusion avec les Etats de l'Allemagne du Nord.

On écrit de Madrid, au *Courrier de Bayonne*, sous la date du 9 juillet:

Le cabinet continue à prendre, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par les Cortès, des mesures de rigueur qui doivent, dans sa pensée, éviter toute tentative de trouble. Le duc de Montpensier s'est embarqué, mercredi à midi, dans le port de Cadix sur la frégate à hélice la *Ville de Madrid*, qui doit le conduire avec toute sa famille à Londres. Divers généraux arrêtés sont déjà partis pour les points qui leur ont été désignés comme résidence. Le général Zabala est interné à Lugo; le maréchal Serrano a quitté Madrid et va être conduit aux îles Canaries ainsi que son beau-frère, M. Lopez Dominguez, commandant d'artillerie et ancien député aux Cortès. M. le maréchal de camp Caballero de Roda, arrêté à Zamora, est arrivé aujourd'hui à Madrid; il va également être envoyé aux Canaries ou aux Baléares.

Le général Dulce est destiné à Ténériffe, le général Cordova à Barcelonne ou à Figueras, enfin le général Echague, qui n'a pas échappé aux agents chargés de son arrestation, a été dirigé du côté de l'Ampelune. On dit que Iviça, dans les îles Baléares, va recevoir cet homme d'action et d'esprit, et, par cela même, un des plus redoutables pour le gouvernement. Le général Ros et Olano résidera à Deva.

On a, en outre, changé de résidence quelques généraux. Cervino a été envoyé à Estella (Navarre); Ustariz, à Teruel; Mesina, à Alcoa; Alaminos, à Ronda.

J'apprends que la corvette *Vulcano* est sortie de Barcelone ayant à bord quelques uns des officiers supérieurs compromis.

Le conseil des ministres a tenu hier une longue conférence. Divers officiers supérieurs de l'armée, tels que les généraux marquis de la Havane, Reina et le comte de Torre-Mata, se sont mis aux ordres du gouvernement.

La *Espana* explique ainsi l'expulsion du duc de Montpensier et de sa femme Marie-Louise-Ferdinande de Bourbon, sœur de la reine Isabelle:

On assure que, afin d'éviter le triste abus fait par les révolutionnaires du nom des infants d'Espagne, duc et duchesse de Montpensier, le gouvernement a conseillé à S. M. la reine de vouloir bien, et la reine a bien voulu décider que ces augustes personnages *demeureraient hors de l'Espagne* jusqu'après le désillusionnement des agitateurs, qui compromettent ainsi, dans leur aveuglement, les objets les plus dignes de respect, et jusqu'à ce que viennent à cesser, comme on doit l'espérer, *tous les motifs, sur lesquels s'appuie cette détermination pénible, mais forcée.*

Si les lignes suivantes, extraites du journal *Do Commercio* de Lisbonne, ne nous renseignent pas plus que les feuilles espagnoles, elles prouvent du moins qu'une certaine inquiétude agite les esprits dans la péninsule. Nous lisons, en effet, dans le journal portugais:

Le bruit court que le gouvernement espagnol a prié le gouvernement portugais de faire approcher de la frontière 4,000 hommes de l'armée, afin d'empêcher, dans le cas où viendrait à éclater une révolution à laquelle on s'attend à chaque instant en Espagne, que les insurgés espagnols entrent en Portugal. Cette rumeur n'a rien de certain. Toutefois, il est hors de doute que notre gouvernement a reçu aujourd'hui des dépêches télégraphiques importantes.

CONFIANCE DE NAPOLÉON.

Nous trouvons dans le *Nord* et nous reproduisons sous toutes réserves, la lettre suivante:

UNE CAUSERIE A FONTAINEBLEAU.

Paris, 12 juillet.

On parlait ces jours derniers, à Fontainebleau de la fin tragique du prince Michel de Serbie et des manifestes de Felix Pyat qui provoquent à l'assassinat de l'Empereur. On exprimait la crainte que de si détestables exemples et tant d'odieuses manifestations n'amenassent quelque nouvelle tentative contre le chef de l'Etat. L'Empereur manifesta une opinion contraire; et, comme tous les regards tournés vers lui semblaient lui demander le secret de sa confiance, il prit la parole en ces termes que nous avons pu recueillir et que nous tacherons de reproduire avec le plus d'exactitude possible:

"Dans la position que j'occupe, la vie n'a qu'un attrait: c'est d'être utile à la prospérité et à la grandeur de la France. Tant que je vivrai, je ne poursuivrai pas d'autre but, et la Providence, qui m'a jusqu'ici visiblement soutenu, ne m'abandonnera pas. D'ailleurs, mon sort est entre ses mains. C'est elle qui décidera ce qui de ma vie ou de ma mort peut le mieux servir les intérêts du pays.

"En présence de tant de partis, animés d'ambitions rivales et de passions subversives, il n'y a de salut pour la France que si elle reste intimement liée à ma dynastie, qui seule est un symbole d'ordre et de progrès. Or, il pourrait se faire qu'une mort violente, si je venais à en être frappé, contribuât encore plus à la consolidation de ma dynastie que la prolongation de mes jours. Voyez, en effet, ce qui arrive: l'homme qui inspire ou qui commet un assassinat politique, qui se fait à la fois juge et bourreau, produit toujours un effet contraire à celui qu'il veut atteindre: c'est le châtiment de son crime, il est inévitable.

"Ce qui vient de se passer en Serbie en est la preuve évidente. Les conspirateurs espéraient, en tuant le prince Michel, faire arriver une autre dynastie, ils ont raffermi pour longtemps la famille des Obrenowitch. Chez nous, si un des nombreux attentats dirigés contre le roi Louis-Philippe eût réussi, il y a tout à parier que la maison d'Orléans règnerait encore sur la France.

"Demain, aujourd'hui, si je tombais sous le coup d'un assassin, le peuple d'une seule voix acclamerait mon fils; et même si toute la famille royale disparaissait, il irait, comme en Serbie, chercher quelque petit neveu, héritier de mon nom, un Milano quelconque, pour relever le drapeau de l'empire, venger le meurtre et sanctionner une fois de plus cette vérité que le parti qui trempe ses mains dans le sang ne profite jamais de son crime.

"Aussi puis-je envisager l'avenir sans crainte. Que je vive ou que je meure, ma vie ou ma mort sera également utile à la France, car la mission qui m'a été imposée s'accomplira, soit par moi, soit par les miens."

Ces paroles ont été dites au milieu d'un cercle assez nombreux; quelques-uns des assistants nous les ont répétées. Nous avons pensé qu'elles ne seraient pas sans intérêt pour nos lecteurs, auxquels nous pouvons en garantir la complète authenticité.

— On lit dans la *Patrie*:

M. Paulin Limayrac, préfet du Lot, ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel*, est mort hier subitement.

Il n'avait pas cinquante-deux ans.

Une maladie de cœur qui avait déjà, à plusieurs reprises, fortement ébranlé sa santé, a eu ce dénouement aussi cruel que soudain.

Il y a deux mois à peine que notre excellent et ancien confrère quittait la vie militante du journalisme et était appelé à la préfecture du Lot.

A Paris, où il était entouré d'amitiés si sincères, cette nouvelle imprévue a été, pour tous ceux qui l'ont connu, une vraie douleur.

Avant d'aborder le journalisme politique, M. Paulin Limayrac s'était fait une réputation d'écrivain distingué.

Ses articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, à partir de 1843, ses feuilletons de critique littéraire à la *Presse*, de 1852 à 1855, eurent un succès incontesté.

En 1858, M. Paulin Limayrac entra à la *Patrie* comme rédacteur politique, et, jusqu'en 1860, il donna à ce journal le concours de son talent.

CORPS LEGISLATIF FRANÇAIS.

LES ECHOS PARLEMENTAIRES.

La discussion du budget des divers ministères se poursuit. La Chambre a voté le ministère d'Etat, le ministère des finances, et a abordé le ministère de la justice et des cultes. Plusieurs questions d'affaires ont été traitées rapidement, car M. le président Schneider avait, au début de la séance, exhorté les orateurs à la brièveté.

Il y a eu plusieurs discours de doctrine.

M. Guéroult a prononcé, à la fin de la séance du 9 un discours qui soulève de grosses questions, et dont l'appréciation n'appartient guère à ces *Echos*. Nous inclinerions à croire, toutefois, comme M. le baron de Benoist, que ces questions ne sont pas précisément à leur place dans une discussion du budget.

Le discours de M. Guéroult, commencé à six heures, a très visiblement fatigué la Chambre, un peu à cause de l'heure avancée, mais plus encore à cause des doctrines qui y étaient exposées. M. Guéroult est monté à la tribune pour s'y faire l'organe des théories qu'il défend dans le journal dont il est le rédacteur en chef.

M. le président Schneider, qui préside avec assiduité ces importantes séances, a eu, durant celle d'hier, un tact, une fermeté, un à-propos qui justifient le double hommage qui lui a été rendu par MM. Emile Ollivier et Chevandier de Valdrôme. Jamais il n'avait eu plus d'esprit et il a été vivement applaudi, lorsqu'il a opposé aux critiques acerbes de M. de Guéroult, ces simples mots:

—La France catholique vous répondra.

Le discours prononcé le 10 au Corps législatif par M. Emile Ollivier, est de ceux dont on peut dire qu'ils ne sont pas précisément à leur place dans une discussion du budget. Mais, en revanche, on peut également affirmer qu'une semblable harangue est de celles qui ont le privilége d'attacher pour quelques instants une grande assemblée aux préoccupations relativement secondaires des affaires, pour l'entraîner dans les régions élevées où se débattent des problèmes qui touchent de près aux destinées les plus hautes de l'homme.

A l'issue de la séance de jeudi, à l'ouverture de celle d'hier, M. Emile Ollivier avait annoncé qu'il ne parlerait guère qu'un quart d'heure. Il était assez ému. Il redoutait les dispositions de l'assemblée. Mais combien il a dû être rassuré lorsqu'il a vu, à peine monté à la tribune, avec quelle attention bienveillante il était écouté.

Soit que en elle-même la question intéressât la Chambre, soit que la modération et l'éloquence déployées par l'orateur lui eussent conquis ses auditeurs, une sympathie incontestable, dès le début de ce discours, créé entre M. Ollivier et ses collègues, un courant d'idées commun, dont la solution pouvait soulever des objections bien diverses, mais dont l'exposition nette, claire, majestueuse a, sur-le-champ, séduit l'auditoire.

Mais avec quel sujet! En est-il qui puisse mieux que celui-là passionner une réunion d'hommes de cœur. Assurément, ce n'était plus un Corps législatif traitant les affaires du pays, qui prêtait au jeune député une oreille si attentive. C'était une assemblée d'hommes religieux, appelée, pour quelques instants, en passant, non à prononcer sur une question si grave, mais à y arrêter leur pensée.

Les visages étaient graves, recueillis. Le silence était profond. Personne ne songeait à interrompre; et si un sentiment pouvait, en cet état de calme et de pieuse attention, se remarquer, c'était la crainte qu'un mot de trop, une parole vive, vînt dans l'économie de ce discours si modéré.

Quel exemple pour M. Guéroult qui, la veille, n'avait eu, sur le même sujet, que des paroles acerbes, qui avait blessé et cruellement des croyances, des convictions, des espérances!

Ces espérances, M. Emile Ollivier les accepte toutes. Il les comprend. Bien plus, il les partage, et c'est en chercheur passionné de la vérité, qu'il abordait hier ces hautes questions.

A peine descendu de la tribune, il a été entouré par un grand nombre de ses collègues. Le premier qui lui serra la main est M. Louvet, qui s'est précipité de son banc pour venir le féliciter. Il y a eu quelques minutes d'interruption.

Cependant M. le garde des sceaux montait à la tribune. Le calme s'est fait aussitôt. Sa parole éloquente est venue apaiser bien des craintes. M. Emile Ollivier avait, malgré toute sa modération, découvert des horizons si sombres, montré dans l'avenir tant de sujets de divisions et d'embarras, qu'on avait besoin d'être rassuré.

La tâche du ministre était difficile. Il en a mesuré la hauteur, et d'une voix ferme a abordé les sujets traités par M. Emile Ollivier.

Il faut lire cette discussion qui, au milieu de tant de débats arides, repose comme une oasis dans le désert. M. Baroche a été chaleureusement applaudi. La Chambre, on peut le dire, s'associait à toute sa pensée, lorsqu'il a fait justice des critiques injustes de M. Guéroult.

Lorsqu'il est descendu de la tribune, la séance a été de nouveau interrompue pendant dix minutes. Les députés étaient dans les couloirs, des groupes s'étaient formés. On discutait, on admirait. On se redisait certaines phrases qui, dans les deux discours, avaient plus particulièrement frappé.

On a commencé hier la discussion du budget ordinaire du ministère de l'intérieur.

Deux questions ont été agitées, et c'est dans la personne de M. Picard que le débat a passé d'une à l'autre: la question des candidatures gouvernementales.

Les candidatures gouvernementales reviennent à toutes les discussions du budget. Elles ont amené hier à la tribune, pour les attaquer, pour les défendre, ou pour les expliquer, M. Ernest Picard, M. le ministre de l'intérieur, M. le marquis de Grammont, M. Latour du Moulin, M. Garnier-Pagès.

Nous apprécions plus haut cette discussion, dans laquelle M. le ministre de l'intérieur a pris deux fois la parole avec succès. Engagée par M. Picard, dont on connait les allures humoristiques, elle a été abondante en traits lancés d'une main plus ou moins heureuse, au sujet d'à propos de M. le préfet ou de M. le maire, en explications sur les candidats hostiles ou simplement adversaires du gouvernement.

La Chambre a été prise à divers moments, d'une hilarité qui ne révélait en rien une assemblée fatiguée ou pressée d'en finir. De pareils intermèdes émaillent assez agréablement la discussion du budget; mais ils l'allongent, et M. le président n'avait pas tout à fait tort de prier, de temps à autre, les orateurs d'abréger leurs développements.

Pourtant, des choses sérieuses ont été dites sérieusement, et la théorie des candidatures gouvernementales, heureusement dégagée sur plus d'un point de quelques malentendus, est sortie victorieuse de cette nouvelle attaque.

A la fin de la séance, une interpellation de M. Pelletan a provoqué une déclaration de M. le ministre d'Etat sur l'époque, toujours controversée, à laquelle auront lieu les élections. M. Rouher a dit que le gouvernement n'avait pas actuellement l'intention de dissoudre la Chambre. Mais il a réservé la prérogative du souverain.

Il eût été difficile à M. le ministre d'Etat de tenir un autre langage. La réponse toutefois, est généralement interprétée dans le sens du maintien de la Chambre actuelle, jusqu'à l'expiration de son mandat.

Pour en revenir à la question traitée au commencement de la séance, que de sombres réflexions soulèvent dans l'esprit les faits portés à la tribune par l'honorable M. Lanjuinais, et sur lesquels ont insisté MM. Guéroult et Picard!

M. Lanjuinais a attaqué la loi de 1838 sur les aliénés. M. le ministre de l'intérieur l'a défendue en disant une chose très juste: c'est que la valeur des lois dépend de la conscience et du tact des hommes qui les appliquent.

Cependant l'impression qui résulte de ce débat est incontestable.

Il y a une question des fous; la loi de 1838 ne l'a que très imparfaitement résolue. Des faits de séquestrations graves ont été signalés, nous en avons rapporté ici même qui méritaient l'attention la plus sérieuse du législateur.

On peut croire, malgré l'habile défense de la loi de 1838, que cette attention est éveillée dès à présent.

Le gouvernement hongrois a fait arrêter à Pesth le secrétaire du prince Karageorgevitch; le prince lui-même a été placé sous la surveillance de la police. Il est évident qu'en agissant ainsi, les autorités hongroises doivent avoir de fortes présomptions quant à la complicité du prince dans les événements de Servie.

FAITS DIVERS.

—La *Vorstadt Zeitung*, de Vienne, raconte un fait extraordinaire touchant le passage d'une religion à l'autre. Il n'y a pas longtemps qu'un jeune homme né d'une famille israélite, M. P..., beau-frère d'un artiste dramatique du théâtre de la cour, s'est converti au christianisme pendant que son grand-père, un vieillard qui depuis longtemps s'était converti, déclara devant la municipalité qu'il entendait faire retour à la religion israélite. Tous les deux, le grand-père comme le petit-fils, se sont décidés à ce changement de religion pour des motifs d'opportunité qui prennent leur source dans l'amour: le jeune homme pour épouser une jeune fille chrétienne, le vieillard pour être enterré auprès de sa femme, juive, qui l'avait précédé dans le tombeau.

—Une intéressante communication sur l'aquiculture en Chine, en Cochinchine et au Japon a été faite à la Société d'acclimatation par M. Dabry, consul à Hang-Kao, qui en a rapporté des poissons vivants.

La domestication du poisson est un fait acquis et pratiqué tous les jours par ces peuples essentiellement pratiques; l'observation les a conduits à faire choix entre toutes les espèces de poissons de quatre seulement qui, sans dents, vivent d'herbes, qu'on leur distribue hachées ou triturées, trois fois par jour régulièrement, et plus souvent quand les poissons sont tout petits.

Sous l'influence de ce régime et de ses soins, les poissons grossissent en peu de temps. Telle est l'origine de cette richesse d'alimentation dont il serait si désirable de doter l'Europe.

Il nous arrive en France des poissons de ces espèces si communes en Chine, avec des graines et des plants des herbes qui servent à les nourrir, afin d'en réaliser l'acclimatation.

—Après la session du Parlement britannique, qui sera close vers le 25 de ce mois, la reine Victoria se propose de passer en Suisse le mois d'août.

On écrit de Lucerne que cette ville aura, cet été, la visite de plusieurs têtes couronnées, et qu'on y fait des préparatifs pour la réception de la reine d'Angleterre. Elle s'y arrêtera vers la fin de juillet, à son retour de la visite périodique qu'elle fait au château de Reinhardsbrunn, berceau du prince Albert.

Déjà le roi de Hollande vient d'arriver à Lucerne.

—M. Viennet, un des doyens de l'Académie française, vient de mourir. Il était né à Béziers (Hérault) en 1777, et fût tour à tour poète, soldat, homme de lettres et homme politique. Décoré à Bautzen de la main de l'Empereur, M. Viennet qui avait déjà pendant huit mois fait connaissance avec les pontons de Plymouth, fut fait prisonnier à Leipsick.

Pendant la Restauration, il se rallia aux Bourbons, mais son indépendance littéraire lui aliéna l'esprit de ses protecteurs. Il se lança dans le camp libéral sous Charles X, et par ses vers satyriques, il s'attira une certaine popularité. Elu député en 1827, il siégea sur les bancs de la gauche, contribua puissamment à l'établissement de la monarchie de juillet, fut nommé pair de France en 1840. Depuis 1831, l'Académie française le comptait au nombre de ses membres. Le rôle politique de M. Viennet se trouve effacé depuis 1848. Le bagage littéraire de M. Viennet est très volumineux.

—Mlle Marie Berthon, âgée de vingt-et-un ans, ouvrière en parfumerie, employée dans un magasin de la rue du Cardinal-Fesch, cachetait un flacon d'essence. En approchant le flacon de la lampe qui devait faire fondre la cire à cacheter, le flacon a fait explosion.

L'essence enflammée en se répandant sur elle a mis le feu à ses vêtements.

Le client auquel était destiné le flacon s'est précipité à son secours et a pu, à grand'peine, éteindre le feu. Il a eu la main droite grièvement brûlée.

La pauvre fille, qui avait failli brûler vive, a été gravement atteinte à la figure, à l'estomac, aux bras et aux mains.

Le feu, qui s'était également communiqué dans la boutique, a été éteint par les employés de la maison à l'aide de quelques seaux d'eau.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Loi sur les impressions publiques dans l'Alabama.

Nouvelles défavorables du Sud à Washington.

Un émissaire de M. Warmoth.

Il représente la Louisiane comme étant en rebellion.

Demande de troupes au Président.

Rapport sur les récoltes.

Faible rendement du coton.

Passe du Sud-Ouest, 30—6 P. M.—Pas d'arrivages et pas de départs.

Nouvelles de Washington.

Washington, 30—Le comité exécutif républicain a reçu des nouvelles défavorables du Sud. Le major Moore, de l'Express de San Antonio, qui est arrivé ici, dit qu'il y a peu d'espoir pour la politique de reconstruction au Texas.

Un membre de l'état-major du gouverneur Warmoth vient d'arriver de la Louisiane. Il dit que si le Président ne répond pas à la demande de troupes que le gouverneur fera conformément à la résolution passée dernièrement par la Législature, l'Etat sera de fait en rébellion. Il dit que la partie ouest de l'Etat est entièrement sous le contrôle du Klan des Ku Klux qui font des courses à cheval en plein jour. Plusieurs des premiers régiments de cavalerie rebelle ont été réorganisés et s'appellent les chevaliers de Seymour, et les compagnies d'infanterie forment les gardes de Blair.

On fait des préparatifs pour réduire la marine aux proportions des allocations votées. Deux navires seront retirés de chaque escadre à l'étranger.

Reverdy Johnson part samedi avec Mme Lincoln.

Un républicain qui a favorisé le président Johnson pendant le procès d'impeachment, est proposé pour être commissaire du Revenu de l'intérieur. Pour lui, Rollins résignera sans faire de conditions.

La nouvelle loi de taxe est arrêtée par suite des différends entre McCulloch et Rollins. Un compromis est regardé comme nécessaire et probable, ce qui maintiendra l'office de commissaire dans des mains républicaines.

Le général Stoneman est allé faire un tour au Nord pour raison de santé. Il retournera en Virginie dans une quinzaine.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $1,750,000.

L'avocat-général Evarts décide que le commissaire Rollins sera en office jusqu'à ce que son successeur soit qualifié, comme sa démission le requiert, ou il est suspendu sous les clauses du bill de tenure sur les places.

La convention démocratique du Kansas a nommé G. W. Glyck pour la place de gouverneur, et Maxwell N. Custer, pour celle de lieutenant-gouverneur.

Une dépêche d'Omaha rapporte qu'une grande bande de Sioux et de Cheyennes ont attaqué une petite troupe d'éclaireurs Pawnees, sous le lieutenant Hawley. Ils ont tué un Pawnee, blessé le lieutenant Hawley, et enlevé les armes et les munitions.

Hier, le Sénat du Tennessee a déclaré à l'unanimité que l'Etat ne pouvait payer les intérêts de la dette d'Etat et a passé un bill pour la consolidation des deux, capital et intérêt, dû ou à devoir pour 3 ans.

Une résolution a été présentée au Sénat pour nommer un comité chargé d'aller trouver le gouverneur et de lui demander d'appuyer la réhabilitation politique des citoyens du Tennessee.

Sous les clauses du bill de taxe 300 inspecteurs de whiskey perdent leurs places.

Washington, 30—Le rapport sur l'agriculture porte le nombre augmenté d'acres plantées en maïs à 2,500,000. L'augmentation est surtout dans le Sud. Les récoltes sont généralement dans un état splendide. Le rendement du blé a été au-dessus de la moyenne de l'année dernière, excepté dans les Etats du Sud.

Les retours de coton montrent une grande chûte dans la moyenne excepté au Texas. Le terme moyen de réduction des terres cultivées est de 10 0/0. La culture cependant vaut mieux et l'on a fait un plus grand usage des engrais. Le chiffre du tabac, à l'exception du Kentucky, et du Michigan, est un peu au dessous de la moyenne.

Washington, 30—On croit que le secrétaire McCulloch et le commissaire Rollins feront immédiatement les nominations nécessaires pour mettre en vigueur la nouvelle loi de taxe, un changement d'homme pour la place de commissaire devenant improbable.

Rollins nomme et McCulloch confirme les officiers et leur délivre leurs commissions.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 30—La reine refuse d'accepter la démission de l'amiral Uarez, commandant la flotte espagnole dans les eaux américaines.

Londres, 30—Des avis plus récents annoncent que la place d'Humaita est tombée. Pas de détails.

Le ministre américain a fait des remontrances au Brésil contre l'action des commandants alliés dans la tentative de détenir le steamer Wasp, à bord duquel se trouvait le ministre américain au Paraguay, et menace de demander ses passeports si une pareille tentative se renouvelle.

Les raports du Paraguay disent que les alliés ont été battus dans une reconnaissance en force, qu'ils ont perdu beaucoup de monde, et que la ville d'Humaita est aussi forte que jamais. Il n'est pas question de demande de paix de la part de Lopez.

Nouvelles diverses.

New-York, 30—5-20, avec coupons, 111 3/8; 10-40, 106. Le steamer Henry Chauncey, de Panama, est arrivé avec un demi-million en espèces.

La situation à Panama était critique. Nombre de conservateurs se rassemblaient dans l'intérieur. Le président provisoire ne savait quel parti prendre.

Le général Mosquera, revenant de l'exil, était attendu au Pérou. Ayant un grand parti pour lui, il se mettra, suppose-t-on, à la tête du gouvernement.

Le Pérou est tranquille. Le mouvement en faveur de Pedro a échoué. Sans tenir compte des vœux du Chili, le Pérou semble disposé à accepter la médiation des Etats-Unis dans ses difficultés avec l'Espagne.

Le congrès chilien a aboli l'emprisonnement pour dette et offre de grands avantages aux émigrants. Les affaires sont actives et prennent de l'extension. Les fortifications de Valparaiso sont achevées et considérées comme imprenables.

Atlanta, 30—Le Sénat a passé aujourd'hui un bill consolidant les offices du secrétaire d'Etat et du voyer-général.

Une motion de se retirer en séance exécutive a été adoptée et le président a décidé que la Chambre serait close. Un appel de cette décision a été soutenu. Un message du gouverneur requérant le privilége de retirer une communication au Sénat, faisant certaines nominations, est reçu. Pendant la discussion le Sénat s'ajourne.

A la Chambre une résolution autorisant les comités à employer des femmes pour clercs a été rejetée.

Un bill est maintenant devant la Chambre, ôtant au gouverneur le pouvoir de nommer le surintendant, l'auditeur et le trésorier du chemin de fer d'Etat de Géorgie et transférant ce pouvoir à l'Assemblée Générale.

Ce qui suit a été présenté et adopté par une grande majorité:

'Attendu que la question vitale qui divisait jusqu'alors cette branche de l'Assemblée Générale est réglée.

Résolu que nous, comme des hommes ayant à cœur l'intérêt de l'Etat, nous enterrons les préjugés de parti, et continuons l'œuvre en déterminant telles lois qui puissent établir la paix et l'harmonie parmi les habitants de l'Etat.'

Le comité d'enquête dans l'affaire de A. Alsoria, à Bradley, le nègre sénateur accusé de félonie, est en session.

Deux nègres contestent les siéges des représentants Fambo et Gaff, bien que ce dernier ait reçu 500 voix de majorité.

Montgomery, 30—Le Sénat a passé son temps aujourd'hui à discuter un bill pour punir les Ku Klux et supprimer les publications des Ku Klux.

A la Chambre un bill a été adopté, autorisant le gouverneur à choisir, dans chaque District Congressionnel, un journal qui sera le journal officiel pour la publication des ventes de shérif, avis de succession, &c.

Le bill sur les transports est discuté et remis à demain. Il établit une pénalité pour les officiers de chemins de fer et de bateaux à vapeur qui feront une distinction à cause de la couleur.

Augusta, 30—Quelque 2,000 citoyens se sont réunis à l'hôtel de ville aujourd'hui, à midi, pour adresser une pétition à la Législature afin d'en obtenir un gouvernement de lois et d'ordre. Des résolutions protestant contre les officiers nommés par l'autorité militaire et demandant une libération immédiate, ont été adoptées à l'unanimité. Un comité a été nommé pour présenter un mémoire à la Législature. Il existe de mauvais sentiments entre la police et les citoyens, mais la ville est calme.

Columbus, 30—A. J. Willard, major de volontaires, le capt Haym, du 6e d'infanterie, —jeune homme âgé de 30 ans—ont été élus juges associés de la Cour Suprême de l'Etat. Ce dernier n'a pas pratiqué la loi plus de 2 ans. Les légistes caroliniens et autres sont très découragés du résultat de cette élection. Les démocrates ont essayé d'élire un républicain conservateur, mais vainement.

Selma, 30—Le meeting pour Seymour et Blair des habitants des comtés de Bibb, Shelby et Jefferson, à Montevallo aujourd'hui, a été un grand succès. De beaux discours ont été prononcés par l'ex-gouverneur A. B. Moore, le général Morgan, l'hon. Saml. Rice, l'hon. Alex. White, l'hon. Geo. D. Shartridge et d'autres.

Des résolutions ratifiant la plate-forme démocratique nationale de New-York et les nominations ont été adoptées à l'unanimité. 5,000 personnes étaient présentes, et le meeting s'est distingué par un grand enthousiasme et un ordre parfait.

Jackson, Miss., 30—Il y a ce soir un immense meeting pour Seymour et Blair, procession aux flambeaux et discours publics.

Quarante jeunes dames représentant les Etats et les territoires sont portées dans des chars de triomphe.

Louisville, 30—Les élections d'Etat ont lieu le 3 août. Les démocrates réclament l'Etat par 80,000 de majorité.

Marchés européens.

Liverpool, 30, après-midi.—Coton ferme. Vendu 10,000 balles.

Londres, 30, au soir—Consolidés 94 1/4; bons 72 1/8.

Francfort, 30—Bons, plats, 76 1/8 à 76 1/4.

Liverpool, 30 au soir—Coton plus actif, sans changement dans les prix. Vendu aujourd'hui 12,000 balles.

Marchés américains.

Mobile, 30—Coton plat. Vendu 25 balles. Bas Middling 25.

Baltimore, 30—Coton calme. Up. 29; farine très ferme. Stock léger.

New-York, 30—Coton calme, mais bien tenu. Vendu 500 balles. Mid. 29 à 29 1/2, argent facile; or, ferme à 144 3/4; sterling plat à 110; actions fortes; fonds publics en baisse; 5-20, avec coupons, 114 3/4.

Savannah, 30—Coton inactif. Vendu 116 balles. Middling 28. Reçu, 12 balles. Exporté pour la côte, 252 balles.

Charleston, 30—Coton plat. Cotes nominales. Middling, 28 à 28 1/2. Stock, 4,231 balles.

Louisville, 30—Vendu aujourd'hui 64 boucauts de tabac de 7 à 15. Farine superfine 5,25 Avoine nouvelle 50. Vieille 75. Maïs 93. Graisse 18 Coton 28 1/2.

Cincinnati, 30—Farine et blé sans changement. Maïs 86. Avoine 70. Bacon 13. Côte 17. Graisse 16. Porc 28.50. Fromage en baisse de 1/2. Foin 17 à 20.

St Louis, 30—Tabac ferme et sans changement. Farine superfine 6 75 à 7 00. Maïs 82. Avoine 45 à 50. Porc tenu à 29 1/4. Bacon 12 3/4. Jambons 20 1/2. Graisse 18 à 19. Whisky 1 25.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 30—La rivière est stationnaire avec 40 pouces d'eau dans le canal. Temps clair et chaud.

St Louis, 30—Le fleuve baisse d'une manière continue.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 30—Le département d'Etat a délivré au ministre russe un check sur le Trésor de sept millions deux cent mille piastres en or, ce qui met fin à la transaction d'Alaska.

L'action des Législatures de la Caroline du Sud et de la Géorgie qui indique l'abandon d'extrêmes vues, a créé la consternation dans les cercles radicaux ici.

Philadelphie, 30—La toiture de quelques bâtisses de l'arsenal de marine a brûlé ce matin. La perte est insignifiante.

San Francisco, 29—Le steamer Pacific est parti pour Sitka avec du matériel et des provisions. Le général Halleck et son état-major sont à bord pour faire un tour d'inspection.

Paris, 30—Dans le procès des Etats-Unis vs Arman et d'autres, le plaignant n'ayant pu prouver qu'Arman avait contracté pour construire des navires de guerre pour la Confédération, et avait reçu l'argent appartenant aux Etats Unis, l'affaire a été mise hors de Cour avec dépens.

Liverpool, 30, midi—Coton ferme.

New-York, 30, midi—5-20, 114 1/2. Or, 144 3/4. Coton plat. Middling uplands, 29 à 29 1/2.

Législature de la Louisiane.

Chambre des Représentants.—M. Lowell préside. 54 membres sont présents.

M. Henry L. Rey, (rad.), d'Orléans, demande que, comme marque de respect pour la mémoire des victimes du 30 juillet 1866, la Chambre s'ajourne à demain.

La motion est adoptée, et les membres se retirent.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—29 Juillet.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, No 111, rue du Canal.
Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	74 degrés
Midi	77 "
3 heures P. M.	82 "
6 heures P. M.	80 "

Vol.—Mercredi soir, à une heure avancée, des gens inconnus sont entrés dans la maison de pension, rue Royale, No 95, et ont pris quantité de hardes. On suppose que ce vol a été commis par quelqu'un connaissant bien les lieux, car personne n'a donné l'alarme.

Soustraction habile.—Une dame en visite chez sa voisine pose son chapeau dans le salon et passe avec elle dans la salle à manger. En ce moment, un voleur entre, s'empare du chapeau et s'en va.—C'est un journal qui raconte cela. Est-ce croyable? Un voleur ne devait pas se contenter d'un chapeau; et dans une pièce qui mérite le nom de salon, nous supposons qu'il y a quelque chose de mieux à prendre qu'un chapeau de femme. Ce vol nous paraît donc être une très mesquine invention d'un nouvelliste à bout de recherches. L'invention est d'autant plus faible qu'il y a assez de vols réels sans y ajouter des faits qui ne sont pas.

Accident.—Un monsieur nommé Stevens, demeurant rue Baronne, est tombé du haut d'une citerne, dont il arrangeait le couvercle dans sa cour. Il s'est cassé une jambe et s'est disloqué une épaule, et l'on craint qu'il ne puisse se remettre.

Suicide.—Hier matin, de bonne heure, une ex-danseuse du théâtre Olympique, Edith Springstein, revenue il y a un mois de la Mobile, où elle avait rempli un engagement, s'est tuée en prenant de l'opium, dans une maison au coin des rues Gravier et Bassin. Cette danseuse qui n'avait que 18 ans et qui était douée d'une beauté remarquable, ne pouvait tolérer l'idée qu'un jour elle manquerait d'argent. Cette idée lui venait surtout quand elle en avait fort peu, et probablement elle se trouvait dans un de ces moments de gêne, où la mort seule lui apparaissait comme un remède.

Une citerne qui fait explosion.—Pendant la forte pluie d'hier matin, la citerne d'une maison située rue Dryades, a éclaté avec un bruit très fort et a converti en lac la cour de cette maison. L'eau plus humaine que la vapeur, n'a tué personne.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 30 juillet.

Le marché monétaire est dans le même état où l'a laissé notre dernier bulletin. Les capitalistes n'acceptent, pour ainsi dire, que des billets de premier ordre, et ceux-ci sont fort rares. Le taux nominal du papier de premier ordre est, dans les rues, de 1 pour cent par mois et celui de second ordre de 1 1/4. Les billets hypothécaires sont cotés à 10 à 12 par an les No 1 et 12 à 15 les No 2.

L'or a ouvert à 144 3/4 contre le même taux à New York, et, après une faible demande, a clos à 144 7/8 à 145. Les transactions comprennent $7,000 ($2,000 et $5,000) à 144 3/4, $11,000 à 144 7/8 et $10,100 ($2,100 et $8,000) à 145. Un check de $5,000 en or, sur New York, s'est vendu à 1/2 de prime.—Dans l'argent, 600 piastres mexicaines ont changé de mains à 148. Nous cotons les demi-piastres américaines à 136 à 136 1/2 et les piastres américaines à 148 à —.

Il ne s'est presque rien fait dans le change étranger qui a subi l'influence de la hausse de l'or à New-York. Nous cotons, maintenant, à 158 1/2 à 159 le sterling No 1 et 160 celui de banque; 3.57 1/2 le change de commerce No 1, 3.55 le change de banquiers et 3.52 1/2 le change de banque.

Il ne s'est opéré aucune variation importante dans le change américain. Les banques ont encore tiré sur New York à 1/2 de prime, mais la demande a été faible sur les comptoirs. Les ventes de change de commerce sont: $29,000 (4,000, 10,000 et 10,000) à 1/8 de prime et $5,000 à 1/4. Une vente à $17,000 de banquiers, à vue, sur New York, s'est faite à 3/8 de prime.

Il ne s'est vendu ni actions ni bons.

Les billets de la ville ont acquis un peu plus de fermeté. $30,000 (4000, 7800, 10,000) se sont vendus à 38 d'escompte, $3000 à 38 1/2 et $23,000 (2000, 2000, 4000, et 15,000) à 39. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 40 à 41 d'escompte et vendu à 36 à 39.

Les billets de l'Etat ont trouvé très peu d'acheteurs. Une vente (la seule annoncée) a eu lieu à 31 d'escompte, ce qui est une légère baisse depuis hier.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 30 juillet 1868.

Coton—Le mouvement s'est encore opéré dans un calme plat. L'approvisionnement offert est excessivement faible, et joint à cela la teneur de plus en plus décourageante des avis de New York a porté les acheteurs à se tenir à l'écart pendant toute la journée. Dans cette circonstance les transactions ont été trop bornées pour en demander les particularités. Dans l'état actuel du marché il nous est impossible de donner nos cotes.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	1595	
Reçu aujourd'hui	000	
" précédemment	658514	
Cotons avariés, épars, &c, &c	8019	
		666533
		681789
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	679319	679349
Stock en mains		2140

Fret—Le marché aux frets continue à être extrêmement calme. En ce qui regarde les ports étrangers le nombre de navires disponibles est limité sauf cependant deux qui sont à destination du Havre et de Brême car ils suffisent à la quantité de fret qui se présente. Les vapeurs engagés dans le cabotage obtiennent des chargemens d'une ampleur modérée et pas de nature à être préférés. Pas d'engagemens de voiliers qui font le même trajet. Nous cotons le fret en ce moment, savoir: Coton sur vapeurs pour Liverpool 9/16 d, pour New York 3/4 c; pour Boston et Philadelphie 1 c; Tabac pour New York $8 le boucaut; farine pour New-York 75 c; pour Boston 87 1/2 c le baril; porc et bœuf pour les ports du Nord $1 25 le baril; bœuf en tierçons pour New York —, mais pour New York et Boston 20 cts le boisseau; blé pour Liverpool 10 à 12 d, mais pour Liverpool 12 d. Sur voiliers les taux sont: coton pour Liverpool 7/16 d; pour le Havre 1 1/8 c; pour Brême 1 c; Tabac pour Liverpool 35s le boucaut, pour Brême 35s, pour le Havre $12, pour Londres 3 s 6 d, mais pour Liverpool 9d.

Sucre et mélasse—Rien d'important n'a été fait aujourd'hui par le commerce régulier dans le sucre de Cube. Le sucre de la Louisiane se vend toujours en détail 13 1/4 à 15 1/2 c la livre de fair à prime, 16 1/4 à 16 1/2 pour le jaune clarifié et le sucre de Demarara 15 à 15 3/4 c la livre. La mélasse de Cube est encore calme et dépréciée à 40 à 45 c le gallon.

Arrivages de l'Ouest—Depuis notre revue d'hier, le steamer Lizzie Gill est arrivé ici venant de St Louis.

Farine—Les opérations dans cet article ont été entravées ce matin par la pluie. Il ne s'est fait que bien peu de demandes et le ton du marché en général a été à peu près le même que celui d'hier. Les seules ventes rapportées ont embrassé 40 barils de choix à $10 50, 350 de triple-extra à $9, 50 et 75 do à $10, 90 do à $9 50, 50 de double extra à $9, 70 do à $8 75, faisant un total de 725 barils. Hier, sans avis préalable, 150 de triple extra vendus à $10 le baril. Nous cotons la superfine $7 75 à $7, 87 1/2 le baril, la simple extra $8 25 à $8 50, double extra, $8 75 à $9, triple extra $9 à $10 25 et triple de choix à choix pour famille $10 50 à $14 le baril.

Mais—Les affaires au débarcadère ont aussi été entravées par le mauvais temps. Les prix n'ont toutefois pas changé. Les seules ventes venues à notre connaissance ont embrassé 360 sacs de blanc à $1 15, 100 de jaune mélangé et 325 de blanc ordinaire mélangé en magasin, la première qualité à 90 c et la seconde à 98 c le boisseau.

Farine de maïs—A cause de l'exiguité de l'approvisionnement de l'article les détenteurs en ont haussé les prix à $5 à $5 25 le baril pour les lots ronds.

Avoine—Ventes, aujourd'hui de 1000 sacs à conditions privées.

Foin—L'approvisionnement de bon foin au débarcadère est épuisé. Le foin de choix de l'Ouest se vend en détail, pris en entrepot, à $23 le tonneau.

Son—100 sacs de son ont été vendus aujourd'hui à $1 40 et 250 sacs à $1 25 les cent livres, montrant une baisse.

Porc—La demande a commencé à être active hier après midi et, sans avis préalable, 800 barils de porc ont été vendus à $30 le baril. En entre 200 à $29 75, montrant une baisse de 75 c par baril. Aujourd'hui 100 barils de mess vendus à $30 et 3 lots de 100 barils, 50 et 25 barils à $30 50, tandis que quelques détenteurs ont porté leurs taux à $31.

Bacon—Les dispositions ont été meilleures aujourd'hui sur ce marché et les prix ont acquis plus de fermeté. Nous avons remarqué la vente de 10 barriques d'épaules à 13 3/4 c la livre, 10 barriques de côtes clear ribbed à 16 3/4 cts et 5 tierçons de jambons sucrés au sucre à 20 3/4 c, 5 barriques de côtes désossés à 17 3/4 c et 8 barriques d'épaules à 13 3/4 c la livre.

Saindoux—Il s'est fait considérablement de demande de lots ronds, les détenteurs ayant haussé leurs prix à 18 1/2 à la livre pour la qualité de choix en tierçons et en barillets; 20 à 20 1/2 c. 100 barillets vendus à 20 c la livre.

Beurre—Le marché est calme et léthargique. Nous cotons le beurre de l'Ouest à 24 à 27 c la livre et celui du Nord 33 à 38 c.

Fromage—Peu demandé et le détail et le placement sont limités. Nous cotons le Western Reserve et le factory 11 à 16 cents. Le dairy anglais du Nord et le fromage crème sont cotés à 16 à 17 c, et le fromage skim à 7 à 10 c la livre.

Peaux—Les peaux sont en bonne demande et le peu d'envoi qui nous en arrivent sont immédiatement vendues. Nous cotons, savoir: peaux vertes salées, des abattoirs à 10 1/2 à 11 c la livre, do salées à sec 16 à 18 cts, do sèches dry flint 17 à 19 cts, do préparées au Texas 17 à 19 c, do sèches du Mexique 20 à 21 cts la livre.

Corde d'emballage—Se vend en détail à 9 1/2 à 9 3/4 cts. Les lots ronds sont cotés à 9 c.

Drèche et houblon—La drèche est en demande meilleure mais les prix restent les mêmes. L'article est coté à $2 60 à $2 90 le boisseau de drèche américaine, et $2 90 à $3 pour celle du Canada. Le houblon est calme à 25 à 45 cts.

Suif—Le suif de rendement opéré en ville se vend à 13 c et l'aticle venant de la campagne 13 1/2 c la livre.

Riz—Le marché est calme, les acheteurs en général se tenant à l'écart pour attendre l'arrivée du riz de la nouvelle récolte. En ce moment les transactions se bornent au placement au détail à 8 à 10 c pour le riz de la Louisiane. Celui de l'Inde est coté à 10 à 10 1/4 cts; Caroline 12 à la livre.

Sel—La demande est bonne à cause de la faiblesse du stock. Les prix ont haussé et nous cotons $2 65 à 2 70 le sac de gros et de fin de Liverpool pris en magasin et $2 55 à $2 60 pris en entrepots. Le sel des îles Turques vaut $1 90 à $2 le sac. Le sel des îles Turques est toujours coté à $1 90 à $2 le sac.

Bandes de fer pour l'emballage—L'article est coté à 7 c la livre et se vend en détail 7 1/4 c.

Laine—Le marché est aujourd'hui calme. Le stock en mains est bon et des envois de la laine nouvelle arrivent assez fréquemment. Nous cotons la laine de la Louisiane 18 à 22 c la livre, do pleine de glouterons 10 à 15 c, do du lac 27 à 28, do du Texas 1/4 à 3/4 mérino à 26 c la livre.

Toile d'emballage de l'Inde—Nous n'avons entendu parler, aujourd'hui, d'aucune transaction dans la toile d'emballage de l'Inde. Les commerçants la placent et la détaillent à 26 à 26 1/2 c la yarde de l'article en balles et au rouleaux 24 1/2 c. La toile de chanvre est tenue à 20 c la yarde de hand-loom, et 23 à 26 c pour la tissée à la machine. On pense que le mois prochain la demande sera beaucoup plus vivace.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 31 juillet 1868.

Arrivé hier—262 bœufs du Texas, 180 veaux et vaches d'un an, 346 cochons, 123 moutons, 12 vaches à lait.

Vendu—221 bœufs du Texas, 183 veaux et vaches d'un an, 35 cochons et 2 vaches à lait.

A vendre—343 bœufs du Texas, 1015 veaux et vaches d'un an, 195 cochons, 318 moutons, 57 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	25 00 à	35 00
Do 2me do do	— à	—
Bœufs du Texas, 1ère do do	— à	—
Do 2me do do	15 00 à	20 00
Do 3me do do	10 00 à	12 00
Do do, nourris au maïs, par livre net	— à	—
Cochons, par livre, gr	— à	12 1/2
Moutons, 1ère qualité, par tête	5 00 à	—
Do 2me do do	3 00 à	4 00
Do 3me do do	— à	—
Vaches à lait, de choix, par tête	50 00 à	100 00
Do 2me qualité, par tête	30 00 à	40 00
Veaux d'un an, par tête	4 00 à	6 00
Veaux de lait, par tête	6 00 à	7 00
Chèvres, par tête	1 50 à	2 00

$100,000 DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—2mPP

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1868.
A l'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie, qui a eu lieu le 13 du mois courant, les personnes dont les noms suivent ont été élues Directeurs pour l'année courante:
MM. A. Elmer Bader, L. F. Génois, W. B. Schmidt, L. Mosier, R. W. Adams, B. Saloy, J. A. Beauregard, A. Chiapella; MM. Carl Kohn, J. J. Fernandez, A. Goulin, F. Laborde, A. Pepin, J. Goldstein, Ant. Giraud.
Et à une assemblée des Directeurs tenue le 27 du courant, M. A. Chiapella a été unanimement réélu Président, et M. J. M. Crawford, Secrétaire.
30 juillet—3t—PP J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Bonne nouvelle pour ceux qui ne peuvent s'absenter longtemps de la ville.

EXCURSION!
Moitié prix. Moitié prix.
Des Billets d'excursion, à moitié prix—pouvant servir du 1er août au 15 septembre—seront émis pour les points suivants:
LOUISVILLE—Les voyageurs auront le temps de visiter la célèbre Mammoth Cave, Crab Orchard Springs, Russelville Springs, &c. Pour tout le voyage $37 75
LYNCHBURG—Les voyageurs pourront s'arrêter à Lookout Mountain, Jura Springs, Knoxville, Bristol, &c. Ils seront également à même de visiter les célèbres sources de la Virginie, en prenant des différentes stations du chemin de fer de la Virginie et du Tennessee, et en payant les prix ordinaires des diligences.
Prix du billet pour tout le voyage .... $ 45 50
Pour les détails, s'adresser au bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel.
ED. WARE, Agent général pour les billets. T. S. WILLIAMS, Surintendant général. 30 juil—1m

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!!
Citoyens de couleur de la Nlle-Orléans.
Willis Rollins, l'orateur de couleur de Baton-Rouge, haranguera ses concitoyens de couleur de la Nouvelle-Orléans, dans la salle du Club Constitution, au No 166 de la rue du Canal, CE SOIR, 31 juillet, à SEPT heures et demie.
Tous les hommes de couleur conservateurs devraient assister au meeting qui aura lieu sous les auspices du Club Constitution.
J. P. AUSTIN, 31 juillet—1t Président du Club Constitution.

NOTICE.
A une élection qui a été tenue MERCREDI, 29 courant, par les membres du "LAVILLE CRESCENT RACKET CLUB" les officiers suivants ont été unanimement choisis:
Président JNO McCLELAND, Vice-président L. O. DESFORGES, Chef L. M. GIRARD, Lieutenant BENJ. LEGGET, " JNO. E. TREME, Secrétaire JOS. DEMORUELLE, Trésorier P. BENACHI.
JOS. DEMORUELLE, Secrétaire. 31 juillet—1t

Dissolution de Société.
La Société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison G. W. BANCKER & Co. a été dissoute, par limitation, le 30 juin dernier. G. W. BANCKER ayant acheté tout l'intérêt de C. T. BUDDECKE dans l'actif de l'ancienne Société, assume toutes les responsabilités de celle-ci et se servira du nom de l'ancienne Société, en liquidation seulement.
GEORGE W. BANCKER, CHRISTIAN T. BUDDECKE.
Nlle-Orléans, 30 juillet 1868.

Avis de Société.
Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une Société à commission pour le commerce de marchandises sèches sous la raison G. W. BANCKER & Co.
GEORGE W. BANCKER, RICHARD KANE, OCTAVE VOORHIES.
Nlle-Orléans, 30 juillet 1868. 31juillet—10f

Demande de Couturière.
On a besoin immédiatement d'une très bonne COUTURIÈRE en fin à qui il sera donné dix-huit piastres par mois. S'adresser au No 71, rue Dauphine. 30 juillet

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION
Au coin des rues Toulouse et Roberston, Vieux Bassin.
Du Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce aux plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

AVIS.
30 juillet 1868.
M. SERAPHIN TOGNY a l'honneur d'informer le public et ses nombreux clients qu'à partir de ce jour, la maison passe à son gendre, M. ALEXANDRE COULONGE, qui continuera les affaires pour son propre compte. M. Seraphin Togny a la pleine confiance que la même patronage sera continuée à son gendre comme à lui-même.
M. ALEXANDRE COULONGE prie et invite tous les amis et clients de la maison de son beau-père à assister au LUNCH, le 31 du courant, de 9 heures à 2 heures du soir. 30 juillet—2f

En charge pour Bordeaux.
Le navire français HENRIETTE, capitaine Lebit, ayant la majeure partie de son fret engagé partira pour le port ci-dessus, dans le plus bref délai.
Pour complément de fret ou passage, ce navire ayant d'excellents emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse. 30 juillet—8f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 21, rue du Camp.
Nouvelle-Orléans, le 29 juillet 1868.
A une élection, tenue le 13 du courant pour les neuf Directeurs de cette Compagnie, ont été élus les Messieurs suivants pour l'année courante:
Thos H. Blake, F. Malochee, W. Alex Gordon, J. Adams, Alex Corbett, Henry Tete, John A. Duerre, C. W. Bradbury, F. Perchaud.
Et à une assemblée des Directeurs tenue aujourd'hui, M. F. Perchaud a été unanimement réélu Président et F. Malochee, Vice-Président.
29 juillet—3f—PP LOUIS BARNETT, Secrétaire.

A. SORRE
33, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.
PARIS
46, rue Paradis-Poissonnière et 132, Faubourg Saint-Denis.
IMPORTATION DIRECTE D'ARTICLES FANTAISIE DE PARIS.
Cette maison est prête à recevoir tous les ordres que voudront bien lui donner les personnes qui désireraient recevoir directement de Paris toutes marchandises en tous genres. Ces ordres seront exécutés ponctuellement. La maison se réservant un simple commission, ... les factures d'achats faits à Paris par le destinataire. A. SORRE
29 juillet—6t—PP F. SORRE

AVIS.
Le navire français HENRIETTE, capitaine Lebit, venant de Bordeaux, est en déchargement dans le Second District.
Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.
Les marchandises n'étant pas enlevées, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des destinataires.
C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse. 29 juil—3
Le capitaine du navire ci-dessus ne sera responsable d'aucune dette contractée par l'équipage dudit navire. C. CAVAROC.

E. depot de FRENCH, TRUFFANT & FERRE, produits et objets de Paris. ... Duhamel, opticien, 111, rue du Canal.
Propriétés du Docteur Mahomet.
Désinfectant puissant, ... $1 50 le flacon. Vendu en gros pour le prix de fabrique.

AGENCE GENERALE
DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.
Porto, Madère, Sherry, Vin de Marsella, Cognac, Vermouth, Absinthe, Curaçao, Maraschino, Liqueurs assorties. Vins rouges en caisses fins et ordinaires, en barriques. Sardines, Fruits conservés, Huile de Provence, Bougies, Savons, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Roquefort, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe. K. CARRIERE, Seul Agent, No 13 Carondelet. 27 juil—3m

GLACE
20 pour cent meilleur marché.
La "Compagnie de fabrique de glace de la Louisiane" vendra la glace, à partir d'aujourd'hui, à la fabrique, à raison de 75 cents les 100 livres, de 100 à 2000 livres, 2,000 livres et au dessus à $12 le tonneau et au dessous à $12 le tonneau de 2,000 livres. Elle livrera promptement en bon état, toute la glace demandée à forfait et exigera de payer d'avance le prix de 1 ansport.
Les consommateurs sont priés de laisser leurs ordres à la boîte No 131 du bureau de Poste ou au bureau de MM. A. Rochereau & Co., No 16 et 18 de la rue St Louis.
A. C. GODDIN, Président pro tem. 29 juillet—6

Découverte!
Découverte d'une source minérale à Hôtel Beach, Baie St-Louis.—Cette délicieuse Retraite d'été, si bien appréciée par nos amis de la Nouvelle-Orléans, vient d'ajouter à tous ses avantages, une source d'*eau minérale*, riche, pure, saine, abondante pour toutes les demandes. Elle est près de l'Hôtel.
Les eaux contiennent, d'après les ingrédiens qu'auront analysés avec soin et le résultat sera annoncé au public:
Carbonate de magnésie,
Carbonate de chaux,
Sulfate de magnésie,
Acide carbonique,
Sulfate de chaux,
Chlorure de magnésie. 2juil—6

$1000 de récompense.
Il est résolu que, vu l'augmentation des NICKELS faux donnés en paiement de passage dans les chars de la ville, une récompense de $1000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de quiconque imitera ou fera passer sciemment des pièces de cinq cents. Les conducteurs ont reçu l'ordre de faire arrêter immédiatement toute personne qui mettra des pièces fausses dans la boîte.
G. T. BEAUREGARD, Président de la Cie. du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Carrollton.
F. WINTZ, Président de la Cie. des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.
DAVID C. McCOARD, Président de la Cie. du chemin de fer Crescent City. W. H. McLELLAN,
Président de la Cie. du chemin de fer de la rue St-Charles. C. A. LABUZAN,
Président de la Cie. du chemin de fer des rues Canal et Claiborne. GEO. CLARK,
Président de la Cie. du chemin de fer d'Orléans. 25 juillet—1ms.

MAGASIN A VENDRE.
Un magasin en briques, situé rue Tchoupitoulas, près Poydras, excellent quartier de commerce, est à vendre. Cet établissement a un marchand de produits de l'Ouest ou pour une grocerie. Le loyer donne un bon intérêt comme placement. S'adresser à
O. VALETON, Encanteur, Coin Tchoupitoulas et Natchez. 29 juillet—7f—PP

A louer.
Une jolie résidence située sur la rue Grande-Hommes, au dessous du couvent des Ursulines et faisant face au chemin de fer de la rue Dauphine. Possession immédiate. S'adresser à
A. CASTAING, 51 Passage de la Bourse. 24 juil—6f

A VENDRE.
Une belle et spacieuse propriété, fraîchement réparée et remise à neuf, située rue Dumaine, Nos 387 et 389 entre Johnson et Galvez, consistant en un lot de terre ayant 30 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine, sur 170 pieds de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Galvez, 160 pieds 1 pouce 4 lignes du côté de la rue Johnson, sur une diagonale qui donne une largeur dans le fond de 99 pieds 5 pouces 4 lignes. Les améliorations sur ledit terrain consistent en une maison à étage composée de 8 appartements, fraîchement réparée et remise à neuf, avec balcon devant, galerie couverte derrière; cuisine bâtie en briques, contenant 4 chambres, communiquant par une galerie à la maison principale, lieux d'aisance en bas et en haut, le tout couvert en ardoises; grande cour en briques; grand jardin et fleurs, citerne, puits avec pompe à chaîne, beau poulailler, etc. Une autre cour ou écurie pour deux vaches, et magasin à fourrage, couverts en bardeaux; grand jardin garni d'arbres fruitiers en plein rapport, potager, fleurs, etc.
Conditions très libérales.
S'adresser sur les lieux, le matin, jusqu'à 9 heures et le soir depuis 5 heures jusqu'à la nuit. 23 juil—6t

A louer.
Une petite maison, de quatre pièces, située dans la cour, rue des Ursulines No 193 près Tremé. S'adresser rue de l'Esplanade No 94. 21 juillet—PP

A Louer
UNE MAISON située à l'encoignure des rues Orléans et Dauphine. S'adresser à A. CARRIERE & CO., 15, rue Bienville. 8 juillet—16f

UN GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL
Aura lieu
Dans la salle du Lycée (à l'Hôtel de Ville), le LUNDI, 3 AOUT 1868,
AU
Profit de la Société de Bienfaisance de l'Union,
Et pour le soutien des Veuves et des Orphelins de la guerre.
Ce Concert sera sous la direction de Mons. DUBOS, qui sera secondé par M. HERMAN BRAUN, célèbre violoncelliste, et plusieurs amateurs distingués.
Prix du billet, $1.—Le Concert commencera à 8 heures.
Mme A. Murphy, présidente; Mme Veuve Favre d'Aunoy, trésorière; Mme R. Kerr, vice-présidente; Mme Johnson, secrétaire. 18 juillet—8

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 27 juillet 1868.
Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs il a été déclaré un dividende de trois pour cent, qui sera payé à partir du 10 août.
28 juil—jusq 11 août GEO. A. FRERET, Caissier.

G. DUPLANTIER,
AVOCAT,
No. 84 rue Royale,
28 juil—1m NOUVELLE ORLEANS.

Extrait de Caldwell.
UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire. A vendre par
G. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue du Magasin, Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 139 de la rue du Canal,
Et en dépôt chez FELIX SARON, No 14 de la rue Baronne, près Canal, Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Chemin Félicité et Magasin.
Nlle-Orléans, 14 mai 1868.
EXTRAIT DE CALDWELL.
Ayant employé cette huile et, dans mes expériences, l'ayant appliquée moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé.
Signé FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium." G. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers No 123 de la rue de Chartres. 22juil—3fpa

M. ALBERT FABRE, ex surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. Fabre sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres. 19juillet—

COMPAGNIE DE GAZ PUROLINE PORTATIF.
Les Propriétaires des patentes, des appareils et des fluides se sont décidés à organiser une Compagnie pour la Louisiane, le Texas, le Mississipi et l'Arkansas.
Ils se proposent d'appeler un versement de quinze pour cent du capital et procureront incessamment une grande partie des actions.
On peut voir tous les lumières de ce gaz tous les jours, au bureau de M. Chas. T. Nash, encanteur, rue St Charles, de midi à trois heures.
Des listes de souscription sont ouvertes au bureau de M. Chas. T. Nash, au bureau de MM. Henry J. Leovy et G. W. Christy, au No 50 de la rue du Camp. 19 juil

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.
Ce chemin, qui a été allongé, est ouvert à partir de Dimanche, 19 du courant.
Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour .... 25 cents
Enfants au-dessous de 12 ans 10
L'extrémité du chemin en ville est fixée à la tête de la rue Lafayette, où à quelques pas des débarcadères des bateaux à vapeur et des chalands, et dans le voisinage immédiat de tous les ENTREPOTS ET DES NEGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST la Compagnie a élevé une GRANDE GARE POUR LE FRET capable de contenir au moins dix mille barils.
Les convois suivant l'heure de la ville, aussi exactement que possible, partiront comme suit (ils s'arrêteront à la rue du Canal, au marché français, à l'ancienne gare des voyageurs et à la rue Claiborne):

Le convoi à vapeur part de la nouvelle gare.	Le convoi à vapeur part du Lac.
A 6 heur. et quart matin	A 5 heures du matin.
A 7 " et demie matin	A 6 " et quart matin.
A 9 " du matin	A 7 " et demie matin.
A 10 " et demie matin	A 9 " du matin.
A midi.	A 10 " et demie matin
A 2 heures après-midi.	A midi.
A 3 " "	A 2 heures après-midi.
A 4 " "	A 3 " "
A 5 " du soir.	A 4 " "
A 6 " "	A 5 " du soir
A 7 " "	A 6 " "
A 8 " "	A 7 " "
A 9 " "	A 8 " "
	A 9 " "

Le convoi de 6 heures du soir, venant du Lac n'ira pas plus loin que la gare des voyageurs, tête des Champs-Elysées.
Le char à cheval partira de la ville à 4 heures du matin, et du Lac à 10 heures du soir. Pour le moment, il ne pourra pas aller au-delà de l'ancienne gare.
Pour les baigneurs et les pêcheurs, un convoi à vapeur partira de la nouvelle gare à 4 heures du matin, le dimanche. Il y aura en outre un convoi extra à 1 heure de l'après midi.
Les bagages, les effets légers de ménage et les provisions de famille seront reçus à l'ancienne gare si le voyageur le préfère. Dans ce cas les colis ne doivent être apportés que le jour du départ du bateau pour lequel ils sont destinés, et au moins trente minutes avant le passage du train qui doit correspondre avec le bateau.
Les voyageurs venant de Mobile ou des villes de la côte qui désirent que leurs bagages et leurs effets soient déposés à L'ANCIENNE GARE ...
J. GRAY, Surintendant. 19 juillet—1m

Miracles de Bon Marché.
SHAKESPEARE, complet .... 50 cents
BURNS, do .... 50 cents
BYRON, do .... 50 cents
ESSAYS OF ELIA .... 50 cents
Les Romans de WAVERLY NO VALS, chaque volume .... 25 cents
DICKENS, complet par volume .... 25 cents
JAMES A. GRESHAM, LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAUX, No 92 de la rue du Camp.
Appelle l'attention du public de la Nouvelle-Orléans sur ces éditions entre-préparées des principaux auteurs publiées en Angleterre. Le papier en est bon, le caractère clair et elles sont à bon marché.
Il sera fait un escompte libéral aux instituteurs. Demandez chez GRESHAM les FREE TRADE EDITIONS des poètes et des romanciers anglais.
Les livres sont envoyés, à une adresse quelconque (sans frais de poste), sur réception du prix. S'adresser à JAS. A. GRESHAM, Lock Box 587, Nlle-Orléans, Lne. 14 juillet—1m

Dissolution de Société.
La Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés dans cette ville sous la raison SLARK STAUFFER & CO est dissoute, par limitation, et l'entrée d'un nouvel associé. Le nom de Robert Slark.
L'un ou l'autre des associés sont autorisés à se servir du nom de l'ancienne Société pour la liquidation.
ISAAC C. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, Associés survivants.
Nlle Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société.
Les soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER, KENT & CO pour continuer dans cette ville, le commerce de quincaillerie et de fer, commerce que faisait l'ancienne maison SLARK, STAUFFER & CO.
ISAAC C. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, BENJ. F. ESHLEMAN.
Nlle Orléans, 1er juillet 1868 1erjuil—1mV

Avis! Avis!
MAISON CAZAUX & VERGNOLE, No. 73, Vieille-Levée.
Cette maison si avantageusement connue tant pour la supériorité de leurs marchandises que pour le bon marché, prévient le public et les amis que le public en général qu'on trouvera chez eux un assortiment complet de liqueurs, cordials telles que anisette, chartreuse, vanille, cassis, curaçao, ratafia de Grenoble, eau-de-vie du Mont d'Or, punch au rhum, sauce de noix, eau-de-vie de Dantzick, Brandy à tout prix, whisky, bitters de toutes les marques, vin en caisses et en barrique, fruits au jus et à l'eau-de-vie.
Le tout au plus bas prix de la place. La célèbre liqueur, le nectar des Arabes se vend à notre maison. 3 juillet—1m

Les soussignés, commissaires de la Banque de la Louisiane, dûment nommés et ayant prêté serment, préviennent le public, conformément à la 10e section de l'acte de 1842 No 98, approuvé le 14 mars 1842, qu'il est de leur devoir d'enregistrer tous les billets non encore payés, de la banque, de les timbrer du mot "enregistrés", les dater, avec leur numéro, l'annoncer, les dates, les lettres et les valeurs.
Ils préviennent en outre le public qu'ils seront prêts, à partir du 20 juin et 1868, à se conformer à la loi susdite au local de ladite banque à l'angle des rues Royale et Conti, et qu'ils désireraient le travail lorsque tous les billets non payés auront été enregistrés. Ils invitent les porteurs de billets de la banque à les présenter au susdit local, dans le but ci-dessus indiqué, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Les porteurs de billets sont priés de se mettre aux soussignés, en présentant les billets, une liste indiquant la lettre, le numéro, la date et la valeur de chaque billet.
F. H. MORGAN, C. E. WILLOZ, J. F. IRVINE, Commissaires. 18 juillet 1m

DENTISTES.
Dr. O. BLANCKE
416 & 418....Rue St-Charles....4A. & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCES!
Le Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles moyennant ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que ceux en caoutchouc et sur argent, ils sont plus légers, etc., et beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE 196......RUE DU CANAL......196 entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 14 mars—PP

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—PP 1a

INSTITUTIONS
INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 2 août—1an

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON, Rue du Canal, 229.
PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons, classe du soir, de 4 à 6 heures pour les grandes personnes.
Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 19mai—1an

CHANGEMENT DE LOCAL.
ELKIN & CO.
ONT TRANSPORTÉ LEUR ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES,
Au No 168 de la rue du Canal,
(EN FACE DU CHRIST CHURCH)
Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Etoffes à rideaux, &c. 15 juil—1m PP

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drumet, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c.
CORNICHES Bandes Plaquées, &c.

Compagnie du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne.
Nouvelle route allant au Lac.
A partir de dimanche, 19 juillet 1868, les convois de vapeur (allant au Lac et revenant du Lac) se rendront, à la rue Clairborne, et se rendront à la gare du Lac, dite CHAMPS-ELYSEES. Par ordre de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES RUES CANAL ET CLAIBORNE, allant, par de grandes avenues, au coin des rues CANAL et REMPARTS. On abrège le trajet de 15 à 20 minutes en se rendant, par cette voie, à la rue du Canal.
On va de la rue des Champs-Elysées à la rue des Remparts en 25 minutes; de la rue Claiborne au Lac, en 12 ou 15 minutes.
18juil RICHD J. EVANS, surintendant.

Banque des Marchands.
Nlle-Orléans, 17 juillet 1868.
Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:
Résolu, que les actionnaires sont priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 21 août prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux fins de voter:
1o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire encore le capital de la banque;
2o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire le nombre des actions afin de les convertir en actions de $100;
3o—Sur la question de savoir s'il convient d'augmenter le nombre des associés dans le but de porter le capital de la banque à cinq cent mille ($500,000) piastres en ... représentées par cinq mille (5,000) actions de $100 chacune.
19juillet—30f.tjj THOMAS J. DIX, Caissier.

Banque Crescent City.
Nlle-Orléans, 2 juillet 1868.
Le 1er du courant, à une réunion de la Direction, il a été déclaré un dividende de trente pour cent, libre de taxe,—dit dividende payé aux actionnaires à partir du 6 courant.
3juil—1m CHAS. FAURIE Jr., Caissier.

Chemin de Fer d'Orléans.
Bureau, No 10, rue Dauphine.
Conformément à l'article 8 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, JEUDI, 30 juillet à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération un amendement à la Charte.
Par ordre de la Direction, JULES BERIT, Secrétaire. 29 juin—au 30 juil

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
Fonds capital $500,000
avec privilége de l'augmenter jusqu'à $5,000,000
Bureau No 26 rue du Camp, Bâtisse Story, à l'angle des rues Camp et Commune.
R. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice Président; E. N. GANUCHEAU, secrétaire
Cette Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année. 7juillet—1an

$10,000 de Récompense
Volé, aujourd'hui à la Banque du Canal, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,211	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	18,403*	30,463*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	34,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,839*	45,351

Le tout daté du 10 mars 1862, lettre C.
Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent.
* Billets de nouvelles séries.
Nlle Orléans, 28 mars 1868
27 avril CH. JUMONVILLE, caissier

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
La Société existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGERE est dissoute ce jour par limitation et la mort de Charles E. Lambert. Les soussignés se serviront du nom de Lambert & Commagere en liquidation.
THÉO. COMMAGERE, F. A. LAMBERT.
Nlle-Orléans, le 30 juin 1868.

SOCIÉTÉ.
Les soussignés, successeurs de X. LAMBERT ont formé ce jour une Société sous la raison COMMAGERE & LAMBERT, et continueront au même local et pour leur compte, le même genre d'affaires que l'ancienne maison.
THÉO. COMMAGERE, F. A. LAMBERT.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1m

Navets garantis, de Buist.
NAVETS HOLLANDAIS plats, NAVETS A TÊTE POURPRE, NAVETS RUTA BAGA jaunes.
A vendre à bas prix, au Magasin de Graines de RICHARD FROTSCHER, No 24, rue du Canal. 19 juillet—1m

Avis.
La Société existant entre les soussignés sous la raison de J. LEVOIS & CO est dissoute d'un commun accord à partir du 1er juillet.
M. J. Levois est chargé seul de la liquidation des affaires de la dite Société. Pour lui, J. Levois, seul, au nom de J. Levois & Co.
Tous les procureurs donnés antérieurement à cette date sont révoqués.
J. LEVOIS, F. MATHON. 12juil—1m

R. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 213, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.
Offre constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de toutes sortes, et tous les objets ordinaires. Il se charge de l'embaumement, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

D. LOPEZ.
Encoignure Chartres et Conti.
Fabrique de chocolats, candies, bonbons, & de noces et gâteaux, café grillé et moulu.
A l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'il a repris la direction de son ancien établissement et qu'il le conduira comme par le passé.
Il appelle spécialement l'attention des marchands et grosseries sur la vente du chocolat.
Petits candy et café moulu en gros et en détail. 1 juil—1m

Chaux de l'Alabama à vendre.
Je reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que je livre, au plus bas prix du marché, en lots ou par détail aux acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici. Je me charge de toute espèce de chaux pour les corniches, le stuc et la fabrication du savon.
SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet No 83. 7juil—3m

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant d'installations de gaz, Tuyaux, Dépositions, etc.
No 128 rue de Chartres entre St-Louis et Toulouse. 21 mai—3m Nouvelle-Orléans

TOURISTES.
Vous qui passez l'été dans les Villes de Bains—vous qui souffrez de la Dyspepsie—vous tous enfin qui avez un changement de diète—Et vous, enfants, venez au No 20 de la rue Baronne ou au No 9, de la rue du Camp, acheter vos BISCUITS, vos CRACKERS, CRACKNELS, SPICE NUTS, etc. Tout cela se vend à la livre ou en boîtes de Dîner, ... "London Biscuit Bakery". No 20, rue Baronne, Nouvelle-Orléans. Branche du Dépôt, No 9, rue du Camp.
Un escompte libéral sera fait aux agents responsables. JOHN WESTRUP & Co. Propriétaires. 19 juillet—1m

MALADIES DES YEUX.
Le Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.
Consultations de 11 à 2 heures au No 140 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures 24 nov—1an—tlf

Moulin à riz—Moulin à riz.
Nous étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c, nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz de M. Kinlay. Cette nouvelle invention convient aux propriétaires qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO, 4o—3m

FONDERIE DE LEEDS
(ÉTABLIE EN 1825,)
Au coin des rues Delord et Fouchon.
Nous annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Moulins à écosser, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Roues à fourneaux, des Grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et tous genres de Machines pour le Sud.
4 sept—1an LEEDS & CO

L. CRESSON,
PEINTRE,
193 et 195 rue Bourbon, près l'Opéra,
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tentures et les décorations aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ. Images, chapelets, gravures, tableaux, &c, &c.
Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, etc. nov—1 an

AGENCE GENERALE

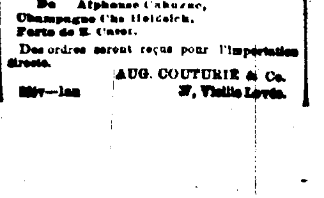

Bonde de vin mousseux de Farge & Fils, De Alphonse Cahuzac, Champagne Chs Heidsieck, Porto de S. Cazes.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIÉ & Co. 37, Vieille Levée. Mai—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 30 JUILLET—CLASSE 30.
Plan de Police.

78	71	9	11	76	73	36	6	54	39	29	55

Les ventes ... sont publiées par ...
C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries. La loterie du Kentucky et celle de la Géorgie ne font jamais mention dans les journaux de prétendus prix ou gagnés, ni des lots insignifiants, ni des noms de personnes qui gagnent. 24 juil—1m

Loterie de l'Etat de la Géorgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de ...
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 30 JUILLET. No 412.

56	62	53	27	58	2	14	37	64	51	40	73	72

Les tirages ... de la Loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "Picayune" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON, Agent. 12 mai—1m

Arrêtez-vous au Half Way House.
Le HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de fer de la rue du Canal, a été rouvert. Le jardin, qui est le plus beau de l'Etat, est ouvert à toute heure pour les promeneurs. On trouvera à la buvette les meilleurs vins et liqueurs. Bière de première qualité. Le jardin offre la promenade la plus agréable aux familles des environs de la ville. 3juil—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.

CUISINE FRANÇAISE.
Pension privée.
Chambres garnies très fraîches donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec courant d'air.... Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $25 par mois, ou de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la pension à la semaine, de $5 à $8 par semaine, de $1 ets, à $1 25 par jour. (Vin de $25 à $40 par mois. On blanchit à $1 la douzaine de pièces. Glace à très bas prix. On peut aussi manger au plat de 10 cts à 25 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 23.
25 juil—1m Mme J. S. LASSENNES.

RESTAURANT ST-LOUIS,
75..........RUE ST-LOUIS..........77
Le propriétaire de cet établissement a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans et à ses amis les habitants de la campagne, qu'il n'a rien négligé pour mériter leur patronage. Bons choix et grande variété dans les mets, cave de premier ordre, service attentif et prompt, prix modérés—voilà ce qu'il offre à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Messieurs les habitants trouveront toujours, comme par le passé, des chambres confortables.
Repas sur commande—Pension à la semaine ou au mois. 23juillet—1m J. FOSTER.

Pension Française
TENUE PAR
URBAIN RAMBAUT,
A BILOXI.
M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il aura constamment en main des huîtres et des poissons frais. Repas sur commande.
Cabanes à bains pour la commodité des personnes à l'établissement. 10juil—1m

HÔTEL CRESCENT,
A LA BAIE ST-LOUIS.
Cet Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en sera faite le 20 juin.
Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles.
7 juin—3m TOULME & SAUCIER, Propriétaires.

Hôtel de la Grand'Ile.
L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bateaux sont ... réguliers ... chemin de fer à chaque ... naires de l'Hôtel au bord de la mer. Les poissons abondent ... partie du pays et la ... Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga.
Un bon bateau fait le service de Grand Hotel à l'Hôtel.
— PRIX —
Par jour .... $ 3
" semaine .... $ 15
" mois .... $ 50
Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré à gré pour les familles. 17 mai—3m E. MARIOT, Propriétaire.

MOULIN EAGLE A COTON.
Il n'est pas de moulins qui ait été plus souvent employé dans toutes les parties du monde où l'on cultive le coton, surtout dans les Etats du Mississipi, ... il en est peu dont on ait montré plus satisfait. Une expérience de quarante ans nous permet d'offrir aux planteurs le moulin ... de la construction la plus convenable et avec les perfectionnements que le travail ... y ont introduits ... rien au planteur. ...
W. L. CUSHING, seul agent, Rue St-Charles No 61.

Presses à Coton à vis, de Newell.
La Presse à Coton à vis, de Newell, faite par Bedford & Co, est supérieure à toutes celles qui sont en usage. Elle est forte et à bon marché, pour vingt ans. C'est de toutes les presses à coton, celle qui demande le moins de réparations. On peut voir les presses chez MM. ... Le prix est en rapport avec le temps.
WM L. CUSHING, seul Agent, Rue St-Charles No 61, coin Union. 3juil—1m

Presses à Coton, d'Ingersoll.
C'est une presse à bras pour coton pour les habitations. Il se fait une presse de 10 balles de 400 livres. Il ne faut que 2 hommes. ...
W. L. CUSHING, seul Agent, Rue St-Charles No 61. 3juil—1m

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA, Propriétaire. 4 fév—1m

TRAITEMENT SPECIAL
DES MALADIES CHRONIQUES.
Le Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 78. 14 nov—1m

JACOB OTT Entrepreneur.
REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.
Fait et répare les Cuves.
Les ordres laissés au No 20 Carrée Tivoli, ou chez M. L. DURAND coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 13 nov—1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Eczema, Scabies, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOT, Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourbon. 20 sept

COMPAGNIE D'ASSURANCE
ATLANTIC
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux: rue du Camp, No 19.
Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1868.
Conformément à sa charte, la Compagnie publie le second état annuel de ses affaires.
Montant des primes de l'année expirée le 5 juillet 1868, savoir:

Primes d'incendie		$ 64,907 01
Primes de mer		34,614 28
Primes de rivières		28,664 28
		$128,186 40
Pertes payées dans la même période:		
Sur risques d'incendie	$12,414 42	
Sur risques de mer	24,100 56	
Sur risques de rivières	11,083 39	
	47,637 69	
Primes remboursées	2,407 45	
Réduction (rebate)	22,120 30	
Taxes et Revenu Intérieur	5,775 20	
Réassurances	13,355 41	
Dépenses, loyer, etc, intérêt en moins	11,006 26	
		107,307 30
		$ 21,086 10

ACTIF:

Billets par actions	$200,000 00
Prêts sur hypothèque	3,000 00
Prêté sur garanties	12,000 00
Effets à recevoir, courte échéance	2,000 28
Actions de Valette Dry Dock	1,000 00
Actions de la Compagnie d'allège	500 00
Actions d'assurances	1,500 00
Primes en voie de perception	18,063 43
Effets à recevoir, payables sur demande	38,000 00
Meubles de bureau	2,001 37
En caisse	30,087 81
	$308,266 28

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 11 juillet A. D. 1868.
A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.
Les directeurs ont déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.
—Directeurs:—
E. Rigney, G. W. Mason, William Van Pelt, H. P. Janvier, T. Prudhomme, B. L. Mann, J. P. Harrison, Wm. Agar, C. E. Slayback, Alexander Marks; H. H. Stanley, T. M. Simmons, Jno. Burns, B. J. West, C. M. Soria, E. Newman, A. D. Grieff, Jno. H. Roop, Thos. Simms.
19 juillet—1m—1m